

APPEL À PROPOSITIONS OUVERT

Contribution à la publication « Un guide familial pour le monde numérique »

Vous êtes invités à soumettre votre proposition en offrant vos meilleurs prix et conditions de livraison au CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) et à l'UNESCO pour la fourniture de :

I. CONTEXTE

L'UNESCO, en particulier son Unité d'éducation aux médias et à l'information et de compétences numériques, et le CLEMI (*Centre pour l'éducation aux médias et à l'information*) élaborent conjointement un « Guide familial mondial pour le monde numérique » à l'intention des parents et des familles afin de les aider à relever les défis complexes du monde numérique. Ce guide complet s'adressera aux parents, aux familles et aux éducateurs et leur fournira des connaissances scientifiquement fondées, des données probantes, des exemples et des stratégies pratiques pour éduquer les enfants et les aider à utiliser les réseaux sociaux, les plateformes numériques et les nouvelles technologies de manière éthique et en toute sécurité.

L'objectif de ce guide est de proposer un nouvel outil fondé sur la recherche qui servira de boussole aux éducateurs, aux familles et aux décideurs politiques pour relever les défis de la parentalité numérique. Il responsabilisera les parents en leur fournissant des informations et des recommandations fiables, conçues pour les accompagner. Il ambitionne ainsi de devenir un ouvrage de référence fondé sur l'éducation aux médias et à l'information.

Les bénéficiaires directs du guide sont: (1) les parents, (2) les éducateurs et les enseignants, et (3) les décideurs politiques. Les bénéficiaires indirects et finaux sont les enfants et les jeunes.

Il vise notamment à aborder les grands thèmes suivants :

1. **Gérer le temps d'écran** : Promouvoir un équilibre entre vie numérique et temps familial de qualité.
2. **Améliorer l'éducation aux médias et à l'information** : Développer une approche critique de l'information, comprendre les mécanismes de la désinformation et accroître les connaissances sur l'écosystème des médias.
3. **Utiliser les réseaux sociaux** : Guider les enfants, les parents et les éducateurs vers une utilisation saine et consciente des plateformes numériques.

4. **Cyberviolence et sécurité numérique** : Sensibilisation aux dangers des contenus inappropriés et des comportements problématiques, y compris la cyberintimidation, la discrimination fondée sur le sexe et l'exposition à la pornographie.
5. **Aborder la question de la création de contenu numérique et du "sharenting"** : Guider les parents dans la protection de la vie privée des enfants et promouvoir la création de contenus éthiques.
6. **Impliquer les parents et les familles** : Encourager la participation active à l'éducation numérique des enfants par un dialogue ouvert et réciproque.

Le guide constituera une ressource pour donner aux familles et aux parents, à l'échelle mondiale et régionale, les moyens d'acquérir des connaissances et des bonnes pratiques dans un domaine où ils manquent souvent de conseils et d'outils fondés sur des données probantes pour faire face à l'impact des réseaux sociaux et des nouvelles technologies sur les enfants. Le guide servira également d'outil de plaidoyer puissant pour les décideurs politiques, les organisations de la société civile actives dans l'éducation aux médias et à l'information, et une source importante d'informations et de connaissances sur le renforcement des droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression, les droits de l'enfant, y compris le droit à la vie privée.

Le guide (environ 100 pages au total) sera développé et conçu par le CLEMI, en coordination avec l'UNESCO, et compilera une série de 5 à 6 articles rédigés par des auteurs experts du monde entier - garantissant l'inclusion de perspectives régionales et locales sur la parentalité et le bien-être des enfants (en ligne et hors ligne), en utilisant une perspective sexospécifique et multidisciplinaire.

Suite à la soumission d'articles par des auteurs experts à l'UNESCO et au CLEMI, le CLEMI définira la structure du guide et organisera le contenu en veillant à la cohérence éditoriale et à la qualité du guide.

Le guide sera finalisé en 2026 et largement diffusé en français et en anglais.

II. DESCRIPTION DE LA MISSION

Dans ce contexte, et en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés, l'UNESCO et le CLEMI recherchent des organisations ou des individus pour contribuer à ce guide avec une perspective régionale, en particulier dans les régions mondiales suivantes :

- Afrique
- Asie et Pacifique
- États arabes
- Europe et Amérique du Nord

- Amérique latine et Caraïbes

Voir ici les groupes régionaux de l'UNESCO via le lien suivant : [Etats membres | UNESCO](#)

Dans sa contribution, l'auteur pourra choisir d'aborder un ou plusieurs thèmes du guide, en fonction de son domaine d'expertise et de sa spécialité, et en étroite coordination avec les coordinateurs du projet au CLEMI et à l'UNESCO.

L'organisation ou l'individu développera un article de haute qualité, bien documenté et basé sur des données alignées sur les objectifs du Guide. L'auteur devra travailler en collaboration avec le CLEMI et l'UNESCO afin d'assurer l'alignement thématique, la pertinence spécifique à la région et les recommandations basées sur des preuves. Chaque article fournira un aperçu critique des préoccupations et des tendances clés dans une région, correspondant au thème général du Guide et mettant en évidence les défis spécifiques auxquels sont confrontés les familles, les parents et les enfants, grâce à des données pertinentes, des études de cas et des références académiques.

Travail attendu et responsabilités :

1) Recherche et rédaction

a) Développement d'un article : Développer un article complet et bien structuré offrant une perspective régionale sur un ou plusieurs domaines thématiques du guide. Un plan finalisé du guide et la liste des thèmes abordés seront communiqués à l'avance. L'article devra compter entre 1 500 et 2 000 mots.

b) Structure de l'article : L'article pourra être structuré de manière flexible, conformément à la mission décrite ci-dessus, à condition qu'il inclue :

- Une histoire ou un récit illustrant la tendance générale dans la région ;
- Des données spécifiques à la région et des exemples concrets (avec des sources pertinentes et des références académiques) correspondant au thème ;
- Une série de recommandations à l'intention des parents, des éducateurs et des enfants, le cas échéant.

2) Collaboration et coordination

a) Engagement avec les coordinateurs de projet du CLEMI et de l'UNESCO : Communiquer régulièrement avec les coordinateurs du projet pour recevoir des conseils, partager les versions préliminaires et intégrer les commentaires (deux cycles maximum). Il est attendu des auteurs qu'ils procèdent à des révisions sur la base des commentaires du CLEMI et de l'UNESCO.

b) Intégration des commentaires : Réviser les versions préliminaires afin d'intégrer les commentaires des coordinateurs de projet et des pairs évaluateurs. Les auteurs seront tenus de participer à des réunions de révision périodiques pour discuter des commentaires et s'assurer que l'article réponde aux normes éditoriales.

3) Qualité et précision

a) Vérification des données : Veiller à ce que toutes les données, statistiques et références soient exactes, fiables et correctement sourcées. Les auteurs devront fournir un contenu original, à jour et exempt de plagiat.

b) Clarté et cohérence : Rédiger dans un langage clair, accessible et adapté aux familles et aux parents.

c) Vérification des faits : Les auteurs seront tenus de vérifier toutes les affirmations contenues dans l'article afin de préserver la crédibilité du guide.

III. RÉSULTAT ATTENDU

1. **Article final** : Un article final bien structuré, formaté et exempt d'erreurs, comprenant des tableaux et des graphiques, le cas échéant, et intégrant les contributions du CLEMI et de l'UNESCO, doit être envoyé.

Plan éditorial et calendrier : Un calendrier détaillé décrivant les principales étapes, la méthodologie, les délais de soumission des articles et les étapes de révision sera fourni aux auteurs par les coordinateurs du projet.

Tous les documents écrits devront être rédigés en anglais ou en français, au niveau de la langue maternelle, et adaptés au public cible du guide. Le CLEMI coordonnera avec une équipe d'illustrateurs la production d'illustrations simplifiées afin d'améliorer l'accessibilité du contenu du guide et d'assurer l'alignement visuel avec le contenu.

Tous les documents écrits devront prendre en compte les questions de genre et les perspectives sociales.

IV. CALENDRIER

L'appel à propositions sera lancé le **20 juin 2025** et se terminera le **22 août 2025 à 23h59 (heure d'été de l'Europe centrale)**.

La mission débutera en septembre et se terminera en novembre 2025.

V. PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection des candidatures sera effectuée par un comité éditorial, sur la base de critères propres à l'UNESCO et au CLEMI.

VI. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour pouvoir prétendre à cette mission, la personne ou l'organisation doit répondre aux conditions suivantes :

1. Expertise disciplinaire dans au moins l'un des domaines suivants :

- Psychologie comportementale - axée sur le développement de l'enfant, le comportement numérique ou la dynamique familiale.
- Sociologie ou anthropologie - en particulier en ce qui concerne l'utilisation des médias, la parentalité numérique et la culture des jeunes.
- Sciences politiques ou politiques publiques - en particulier les droits numériques, la gouvernance de l'internet et la défense des politiques liées aux enfants et à la technologie.
- Études sur les médias et la communication - avec un accent sur l'éducation aux médias, la désinformation et la création de contenu numérique.
- Éducation ou pédagogie - axée sur l'éducation numérique, l'implication des parents dans l'apprentissage ou les technologies de l'information et de la communication.
- Technologie et cybersécurité - des experts qui connaissent bien la sécurité en ligne, la confidentialité des données et les plateformes numériques.
- Sociologie, études de genre et d'intersectionnalité - avec une expérience démontrée dans l'application d'une lentille inclusive aux pratiques numériques et à l'utilisation des médias sociaux.

Les candidatures interdisciplinaires (par exemple, un psychologue du comportement travaillant dans le domaine des politiques numériques, ou un technologue spécialisé en éducation aux médias) sont vivement encouragées.

2. Connaissance avérée ou expérience vécue dans une ou plusieurs des régions suivantes :

- Afrique
- Asie et Pacifique
- États arabes
- Europe et Amérique du Nord
- Amérique latine et Caraïbes

Les candidats doivent connaître les tendances numériques, les défis politiques, les dynamiques culturelles et les structures familiales propres à leur région. La priorité sera donnée aux personnes ou aux institutions basées dans la région qu'elles souhaitent représenter ou sur laquelle elles souhaitent écrire.

Les contributions doivent refléter les voix locales, les contextes culturels et les réalités régionales, au-delà de l'analyse purement théorique.

3. Bonne connaissance des dynamiques mondiales et régionales en matière d'éducation aux médias et à l'information, de liberté d'expression, ainsi que de l'autonomisation des enfants et des jeunes.
4. Adhésion à des normes éthiques, notamment l'inclusion, la non-discrimination et le respect de la diversité, dans toutes les activités et livrables.
5. Les candidats doivent maîtriser l'anglais ou le français et être capables de rédiger dans l'une des deux langues, qu'il s'agisse de leur langue maternelle ou qu'ils en aient une maîtrise équivalente.
6. Expérience démontrée dans la publication ou la réalisation de projets liés à l'éducation aux médias et à l'information, à la parentalité numérique, à l'éducation ou aux droits de l'enfant. Des contributions à des initiatives régionales ou internationales (campagnes des Nations Unies, projets de la société civile sur le bien-être numérique, etc.) sont un atout. La préférence sera donnée aux candidats ayant démontré un engagement en faveur de travaux inclusifs, centrés sur l'enfant et fondés sur des données probantes.

VII. PROCESSUS DE CANDIDATURE

Votre proposition doit inclure les éléments obligatoires suivants :

1. Résumé (10-20 lignes) du thème proposé et de l'orientation régionale
2. Curriculum Vitae (CV) de l'auteur/profil de l'organisation (max. 5 pages).
3. 1 à 2 exemples de publications ou de projets antérieurs sur le thème de la parentalité numérique, de l'éducation et des droits de l'enfant en ligne, en mettant l'accent sur la perspective de l'éducation aux médias et à l'information.
4. Devis financier (jusqu'à un maximum de 600 euros TTC).

Le soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la soumission de sa proposition. Le CLEMI et l'UNESCO ne seront en aucun cas responsables de ces coûts, quelle que soit la conduite ou l'issue de l'appel d'offres.

La procédure sera la suivante :

1. Fin des candidatures : 22 août 2025 à 23:59 CEST. Chaque candidat doit envoyer, comme spécifié dans le présent appel, un CV, quelques exemples d'articles déjà écrits, une proposition financière et un bref résumé (10 à 20 lignes) de l'article proposé.
2. Le 5 septembre 2025, l'UNESCO et le CLEMI indiqueront à tous les candidats les résultats du processus de sélection, afin que nous puissions commencer la mission et que les experts sélectionnés puissent entamer le processus de rédaction. Cette période de travail inclura le dialogue avec l'équipe des coordinateurs de projet concernant les articles, comme spécifié dans cet appel.
3. 31 octobre 2025 : les articles seront finalisés pour être intégrés dans le guide.

Nous vous invitons à transmettre votre offre comprenant une proposition technique et une proposition financière avant le 22 août 2025 à 23h59 à l'adresse suivante :

milunit@unesco.org

Objet : Contribution à la publication « Un guide familial pour le monde numérique »

Les propositions doivent être rédigées en anglais ou en français.